

**REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE**

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2020

Etaient présents :

ELIE Céline, BAAS Isabelle, PLASSON Fabien, DUMAS Patricia, PERRIN Nans,
BUSCA Gilles, MARTIN Christophe, TREMOULHEAC Estelle, RIVOIRE Nadège, VAGNON
Alexandre, THIOILLIERE Paul, GRANJON Agnès.

CAREIL Etienne donne procuration à Alexandre VAGNON
ROBIN Christine donne procuration à Céline ELIE
MARTIN Yvan donne procuration à Agnès GRANJON

Isabelle BAAS est nommée secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

I- Rapport sur les services eau et assainissement

Alexandre Vagnon qui gère plus particulièrement ce dossier demande a reporté ce point lors d'un prochain conseil car il manque quelques données pour établir ces rapports.
Le conseil municipal accepte ce report à l'unanimité.

II- Règlement intérieur du conseil municipal

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité, il sera consultable au secrétariat de mairie et sur le site internet de la commune.

III- Attribution des subventions aux associations

La commission vie associative, culturelle et sportive s'est réuni pour étudier les demandes de subvention suivantes et propose :

Subvention pour l'association ESTOGO : 1 200,00 €

Le conseil municipal, par 3 abstentions et 12 voix pour accorde cette Subvention à ESTOGO

IV- Convention :

Adhésion au service d'instruction des autorisations du droit du sol

Mme la Maire rappelle que par délibération du 30 juin 2015 l'ancienne municipalité a confié pour l'ensemble de son territoire, l'instruction des actes relatifs à l'application du droit des sols pour lesquels le Maire est compétent au « service intercommunal d'instruction des actes et autorisation d'urbanisme de la communauté de communes des monts du Pilat ».

Elle propose de reconduire cette convention pour la durée du mandat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconduit cette convention.

V- Demande de subvention au département (enveloppe solidarité)

Le conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à faire toutes les démarches utiles aux demandes de subventions pour les travaux suivants :

-Aménagement et reprise d'un mur de soutènement : 5 513,20 € TTC

-Garde-corps fenêtres maison des associations : 1 774,65 TTC

VI- Demande de subvention au département : relance économique

Pour la finalisation du chemin piéton entre la rue Neuve et la rue du Moulin, le montant total des travaux s'élèvent à 227 834,08 € TTC

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Madame la Maire à faire toutes les démarches utiles aux demandes de subventions pour les travaux cités.

VII-Droit de préemption urbain

Le Conseil municipal, à l'unanimité, renonce à son droit de préemption urbain pour les immeubles suivants :

- Immeuble cadastré AH 167, 168, 169, 366 appartenant à Consorts DOREL

VIII- Divers

- « maison Mathevet », ce bâtiment en vente, apparaît comme très intéressant de par sa disposition au cœur du village et ses différentes ouvertures. Un groupe de travail est constitué afin d'étudier toutes les possibilités de cette maison (maison de santé, stockage, salle hors sac.....)

- Bulletin municipal 2021, à paraître fin février :

- *chaque association présentera son programme

- *insertion d'un dossier sur un sujet concernant tout le village

- Réunion publique du 15 novembre à partir de 10 heures à la salle des fêtes, répartition des participants dans les 3 salles, bilan des actions du conseil et 3 thèmes :

- *vers le zéro déchets

- *aménager le centre-bourg

- *Circuler et stationner en sécurité

- FAM du Pilat : la rencontre avec le collectif des parents des patients se déroulera le jeudi 22 octobre à 18 heures en mairie. Leur relation avec l'administrateur ne se passe pas bien. Le conseil d'administration est prévu le 18 novembre 2020.

- Voirie : M. Vagnon présente l'état des lieux de la voirie communale qu'il a réalisé avec les services techniques. Il y a une vingtaine de chantier entre le curage des fossés, les renvois d'eau, les nids de poule....

3 projets de réfection de voiries (Chemin de la Bégude, Impasse de Mainboeuf et chemin de Combenoire) seront réalisés en 2020 pour un montant d'environ 25 000,00 €, la consultation est en cours.

- Mme Granjon propose M. Noël Fraisse comme personne qualifiée pour siéger au CA de la maison de retraite, cette proposition est acceptée.

-Terrain de foot : Affichage du dernier arrêté préfectoral concernant les prescription Covid sur place.

-recrutement poste de secrétariat : sur 14 candidatures, 5 ont été retenues, les entretiens sont en cours.

-Commission tourisme de la CCMP : il faudra veiller à rendre notre village plus visible.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 heures 10 .

Vu par Nous, Céline ELIE, Maire de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, pour être affiché le 15 octobre 2020 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions du Code des Collectivités Territoriales.

La maire,
Céline ELIE

